

COMPTE RENDU N°04/22
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREVANS SEANCE DU LUNDI 02 MAI 2022 A 20H00

Présents : GINDRE D., BUSSIERE P., VACELET J., FRATER P., VERDENET P., MIGER G., RICHARD M.C., CERIGNAT N., LANOY P. MELET J., CHEVALIER M., JACOTEY F.

Excusés : DRUET M., GIET

Absent : PAILLARD A.

Secrétaire séance : MELET J.

Le compte rendu de la séance du lundi 28 mars 2022 est adopté à l'unanimité.

Prochain conseil municipal : lundi 13 juin 2022

ORDRE DU JOUR

I] COMPTES RENDUS DELEGATIONS :

Monsieur le Maire :

- Conférence des maires du 14 avril 2022 :

* Nouvelle unité de gendarmerie basée à Lons Le Saunier : Lutte contre toutes violences issues de la sphère familiale. Elle est saisie pour toutes les affaires sur le département du Jura concernant la zone gendarmerie.

* RLPi : l'enquête publique est ouverte du 2 au 31 mai 2022.

* Assainissement : avancement du Schéma Directeur d'Assainissement présenté par le cabinet VERDI

* Base Intermarché : recherche de personnel

- Guy MIGER :

• **Commission Eau Assainissement Bâtiment du 29 mars 2022 :**

Assainissement : 35 000 000 € de travaux sur 17 ans soit 2 000 000 € par an.

Saint-Aubin : bassin stockage réparation 270 000 HT travaux

Damparis : réhabilitation 3 tronçons assainissement 400 000 € HT réalisation station épuration 3 000 000 €

Tavaux : Etude assainissement actuelle avant raccord sur station épuration Dole.

Travaux en cours 2022 : ombrières sur 4 parkings soit production de 3300 MWh/an.

Construction salle multisport Rochefort 1 272 000 € HT démarrage juin 2022 ;

Extension ALSH Le Desclaux 402 000 € HT ; Terrain gens du voyage : coût 166 000 € HT.

Voirie : Aire covoiturage Authume : aménagement total 340 000 € HT parking 128 places

- Paul LANOY :

• **Syndicat des eaux le 30 mars 2022 :**

Le président Patrick Viverge absent pour cause de Covid

- compte administratif : résultat final + 1 075 400 €

- travaux programmés pour 2022/2023 : 1 000 000 € : Rien pour Brevans

II APPROBATION DU MONTANT DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE 2022 : délibération :

Au vu du montant de l'attribution de compensation de la taxe professionnelle 2022 qui s'élève à 65 807 €, le conseil municipal approuve ce montant et autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire. Délibération votée à l'unanimité.

III] : PROPOSITION D'AVANCEMENT DE GRADE DE L'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE : Délibération

Le Maire propose l'avancement de grade de l'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} juin 2022.

Le conseil municipal adopte la création de l'emploi d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe, supprime l'emploi d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, et adopte la modification du tableau des emplois. Délibération votée à l'unanimité.

IV] COMMISSION EMBELLISSEMENT :

Le maire souhaite que les différentes commissions se réunissent afin d'établir des projets. En ce qui concerne la commission embellissement, Mrs FRATER et LANOY doivent rencontrer prochainement la commune de FOUCHERANS afin de voir leur façon de travailler quant à la réalisation de décorations de Noël. M. VERDENET propose de voir avec le SICTOM pour leur demander la possibilité de récupérer des panneaux ou tout autre support. Mme BUSSIERE se charge de prendre contact avec le SICTOM.

Le maire propose de parler des autres associations :

M. VERDENET pour Les bielles brevannaises : L'association fonctionne bien. Les animations de l'année 2022 sont programmées. Il évoque le problème de stationnement pour la bourse du mois d'août. Le maire suggère la possibilité d'interdire la circulation Rue du château d'eau pendant la manifestation comme il l'a déjà été fait pour les brocantes.

M. FRATER pour le comité des fêtes : Résultat très satisfaisant lors des journées porte ouverte de la méthanisation. Deux activités sont à l'étude en mai : une sortie ornithologique, la fête de Brevans le 25 juin.

Mme MELET pour l'association de parents d'élèves : Beaucoup de difficultés à trouver des parents pour s'investir dans les différentes animations. Un éventuel vide grenier en septembre pourrait être organisé si assez de monde.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire :

- Réfection de la route du château d'eau au carrefour sortie de la méthanisation : Mise en place d'une bordure béton en continuité de la voie partagée avec reprise revêtement chaussée et création d'un trottoir par la SEFP d'Abergement la Ronce.
- Parking au lotissement les Bourguignons : Deux demandes de subvention (Plan de relance et amendes de police) seront sollicitées. Les travaux devraient être réalisés à partir de septembre.
- Réunion des propriétaires des terrains de l'OAP rue de la Paule : un promoteur a présenté un projet et fait une proposition d'achat non satisfaisante pour les propriétaires. Une rencontre entre le service urbanisme du Grand Dole, le promoteur et le maire de Brevans se tiendra lundi 9 mai.
- Désherbage : En 2021, l'association ASMH est intervenue sur la commune pour un désherbage mécanique et manuel au résultat peu satisfaisant. Cette année, après concertation, l'employé communal effectuera ce travail avec un désherbant autorisé mais qui nécessitera plus d'intervention. On pourrait envisager de semer des graines entre mur et trottoir genre coquelicots ou gueules de loup qui pourraient prendre l'ascendant sur les mauvaises herbes. Un ordre des lieux à tondre est établi, les terrains communaux passant en dernier. L'entreprise SAGET interviendra pour le fauchage des accotements.
- Cérémonie du 8 mai : rendez-vous à 10h30 puis le verre de l'amitié sera servi sous le préau de l'école.

Infos et questions des conseillers municipaux :

M. VERDENET demande si on pourrait réaliser une bande blanche au sol sur la piste cyclable vers l'entrée du lotissement pour faire ralentir les vélos. Le maire propose d'implanter un panneau stop.

Mme CERIGNAT demande si on doit mettre un seul isoiloir pour les élections et si l'on pouvait placer pour les personnes concernées, un porte canne : Le maire confirme qu'un isoiloir est prévu pour 300 électeurs et que nous devrions en mettre deux. Cependant il estime qu'un isoiloir suffit et il permet de fluidifier le passage à l'urne. Un porte canne sera mis en place aux élections législatives.

M. LANOY souhaite changer d'horaire pour le tour de garde des élections du 12 juin. Mme MELET prendra son tour.

Séance levée vers 21h15

Le Maire, Denis GINDRE

